

Image not found or type unknown



Succesion pour rachat d une maison entre héritier

Par **Notte**, le **12/10/2016** à **13:21**

Bonjour..rnrnMes grands-parents sont décédés. Mon père aussi, restent comme héritiers, ma tante, in oncle, frère de ma tante, et nous 3 petit enfants en représentation de notre père, fils de mes grands-parents et autre frère de ma tante.rnMa tante a la plus grosse part, mon oncle s'oppose à ce qu'elle achète nos parts sur la maison. Est-ce qu'il faut sa signature aussi ?rnrnMerci.

Par **Lag0**, le **12/10/2016** à **13:29**

Bonjour,rnrnSi votre tante veut vous racheter vos parts, votre oncle, son mari, n'a aucun moyen de le lui interdire !